



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 30 janvier 2017, à 19 h 15, à l'école Lanouette

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Marie-Josée Simard ☒ Mme Marie-Ève Bernier ☒
Mme Mélanie Chénard ☒ Mme Valérie Simard ☒ Mme Josée Martel ☒
Mme Marie-Ève Côté ☒
Personnel école : Mme Julie Larocque ☐ M. Alexandre Lavoie ☒
Mme Marie-Josée Lévesque ☒ Mme Martine Paradis ☒ Mme Marise Tardif ☒
M. Francis Mailloux ☒
Commissaires : M. Alain Castonguay ☐

Invités : _____

Participait également : Mme Josée Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Mélanie Chénard

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Marie-Eve Bernier souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 20 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Lévesque APPUYÉ par M. Francis Mailloux</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-108
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 novembre 2016 et suivis</p> <p>3.1. Suivi Info-CapsulE : Les activités éducatives (marche à suivre – activités à hauts risques)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Chénard APPUYÉ par M. Alexandre Lavoie</p> <p>QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 novembre 2016 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Josée explique ce que sont les activités à hauts risques.</p>	R-CE 16-17-109
<p>4. Objets d'approbation</p> <p>4.1. Sorties pour janvier et février</p> <p>4.1.1. Sortie au bureau de poste (reprise de date – tempête) les 6 et 7 décembre pour les groupes 103 et 102 (pré-approuvé)</p>		

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.2. Activité de patin pour les élèves des groupes 052-053, accompagnés du groupe 503 de Mme Michelle Malenfant au Centre sportif de Saint-Antonin les 25 janvier et 1^{er} février</p> <p>4.1.3. Sortie de ski (projet Activital) au Centre de ski à Biencourt, le 20 janvier pour le groupe 503</p> <p>4.1.4. Activité scientifique à l'École secondaire de Rivière-du-Loup les 16 et 23 janvier, pour les groupes 601-601</p> <p>4.1.5. Activité de patin et raquette au Centre sportif de Saint-Antonin pour les groupes de Mme Jessika Lamontagne</p> <p>4.1.6. Sortie au Centre sportif, Amiski, sculptures de neige gr. 503, les 11, 12, 14 et fin février</p> <p>4.1.7. Centre sportif gr. 101-102-103, les 9 et 16 février</p> <p>4.1.8. Activité patinage et survie en forêt au Centre sportif, le 23 février, gr. 601-602</p> <p>4.1.9. Activité de basket au gymnase de l'école, 29 janvier de 9 h à 13 h</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Simard APPUYÉ par Mme Marie-Eve Bernier</p> <p>QUE les sorties pour janvier et février soient approuvées telles que présentées en mentionnant l'annulation de la sortie du 25 janvier due à une tempête, donc fermeture de l'école.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE 16-17-110</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.2. Mesure 30170	<p>Le budget accordé pour la mesure 30170 est de 10 667 \$. Ce montant servira pour des projets école, de la formation enseignants et toute activité en lien avec la réussite des élèves.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Simard APPUYÉ par Mme Marise Tardif</p> <p>QUE la mesure 30170 soit approuvée telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CE 16-17-111
4.3. Prêt de flûtes à bec ou achat des parents	<p>Pour le cours de musique des élèves de 3^e année, on offre soit le prêt de flûtes à bec ou l'achat par les parents.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Chénard APPUYÉ par Mme Marie-Ève Côté</p> <p>QUE le prêt de flûtes à bec ou l'achat des parents pour le groupe 303 soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-112

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4. Sociogramme maternelle stagiaire</p>	<p>Mme Josée informe les membres d'un projet avec la stagiaire du groupe de Mme Marie-Josée Lévesque qui consiste à rencontrer les enfants et à poser des questions sur les amis pour faire un sociogramme.</p> <p>Mme Martine ajoute que cette façon de faire s'utilise souvent et que les données demeurent confidentielles.</p> <p>Mme Josée préfère avoir l'avis du CÉ, car dans cette situation la demande ne découle pas d'une demande école, mais d'un travail d'université fait par une stagiaire. Finalement, Mme Carolane (stagiaire) fera la démarche et Mme Marie-Josée utilisera les données pour elle-même. Les parents des enfants concernés auront à signer une autorisation d'abord.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Martel APPUYÉ par Mme Valérie Simard</p> <p>QUE le sociogramme maternelle stagiaire soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE 16-17-113</p>
<p>5. Objets d'information 5.1. Organisation scolaire 5.1.1. Règles et critères d'inscription des élèves 2017-2018</p>	<p>Au point 5.1.1., Mme Josée présente le document et fait un rappel des dates importantes.</p> <p>Avec la nouvelle méthode d'inscription des élèves pour 2017-2018, « Mosaïk », nous avons 138 inscriptions complétées à ce jour. Un 2^e courriel a été envoyé pour s'assurer que tous les parents auront fait l'inscription de leurs enfants.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5.2. Budget annuel du conseil d'établissement 2016-2017 de l'école Lanouette</p> <p>5.2.1. Objectifs, principes et critères de répartition</p> <p>5.2.2. Procédure de fonctionnement</p> <p>5.2.3. Demande de remboursement de dépenses du CÉ</p> <p>5.3. Encadrements légaux – adoption et budget de l'école par le CÉ</p> <p>5.4. Inscription des maternelles 4 et 5 ans le 8 février 2017</p>	<p>Mme Josée présente le document « Objectifs, principes et critères de répartition ». Elle en explique le fonctionnement.</p> <p>Le budget alloué au CÉ pour 2016-2017 est de 1100 \$. Mme Michaud explique le document ainsi que les pièces justificatives.</p> <p>Mme Josée décrit les types de dépenses et de remboursements admissibles selon la politique de la C.S.</p> <p>Mme Josée mentionne qu'elle va continuer comme avant le budget de base et les diverses mesures seront présentés au CÉ.</p> <p>L'inscription des maternelles 4 et 5 ans se tiendra au service de garde de 8 h 15 à 11 h et de 12 h 30 à 14 h 45 le jeudi 2 février. Une rencontre est prévue en juin pour les parents et leurs enfants. Il y a eu parution dans le journal local de la municipalité, sur le calendrier du mois et sur le site Web de l'école.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5.5. Salon du livre (Librairie du Portage) le 21 février</p> <p>5.6. Photo du CÉ</p>	<p>Mme Josée présente l'horaire du Salon du livre. Il se tiendra le mardi 21 février 2017 au gymnase de l'école. Cette année, c'est la Librairie du Portage qui vient nous visiter. Il est à noter que les enfants ne peuvent acheter de livres durant les heures de classe. Ils pourront le faire avec leurs parents, après les heures de classe, soit de 15 h 30 jusqu'à 20 heures.</p> <p>La photo des membres du CÉ de 2016-2017 est prise.</p>	<p>Mme Josée enverra la photo à Mme Guylaine par courriel pour la déposer sur le site de l'école.</p>
<p>6. Correspondance</p> <p>6.1. Critères d'inscription des élèves 2017-2018 (envoyé aux membres par courriel le 13 janvier)</p> <p>6.2. Document CCÉHDAA</p> <p>6.2.1. Procès-verbal approuvé de la réunion du 19 octobre 2016</p> <p>6.2.2. Ordre du jour de la réunion du 23 novembre 2016</p>	<p>Tous ont reçu les critères d'inscription des élèves pour 2017-2018. Mme Josée donne des précisions sur les inscriptions dans une école autre que le milieu.</p> <p>Mme Josée Michaud s'assure que tous ont reçu les documents du CCSÉHDAA soit le procès-verbal de la rencontre tenue le 19 octobre 2016 ainsi que l'ordre du jour de la réunion du 23 novembre par courriel.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<ul style="list-style-type: none"> • Info-capsule (levée de fonds en mai 2017). La direction de l'école sera impliquée. • Procédure du traitement des plaintes • Loi 105 • Transport du midi 	
<p>8. Autres points 8.1. Caisse scolaire</p>	<p>Mme Marie-Ève Côté s'interroge sur la caisse scolaire. Mme Michaud explique que l'école n'y participe plus.</p>	
<p>9. Date de la prochaine séance</p>	<p>La prochaine rencontre aura lieu le 27 février 2017 à 19 h 15.</p>	
<p>10. Période de questions</p>	<p>Aucune question.</p>	
<p>11. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Francis Mailloux APPUYÉ par Mme Martine Paradis</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 20 h 50.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE 16-17-114</p>

Marie-Eve Bernier, présidente

Mélanie Chénard, secrétaire